

LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



Hautes-Alpes
le département

Chargé d'Études Aménagement Territorial



**Direction du Développement et de
l'Aménagement Territorial**
Par voie statutaire ou contractuelle

Missions principales :

Animation et coordination technique du Guichet Unique

- Co piloter les différents projets, en lien avec la DNUM, pour l'évolution de l'application de gestion des subventions du guichet unique ;
- Assurer le paramétrage fonctionnel de l'application de gestion des subventions.

Accompagner les agents du guichet unique et des services thématiques dans l'utilisation de l'application de gestion des subventions.

Valorisation des données du Guichet Unique et des dispositifs mis en œuvre

- Élaborer les notes, tableaux de données demandés au service ;
- Préparer les données nécessaires à la communication du Département (site internet, revue « Hautes-Alpes le Mag », etc.).

Service : Aménagement Territorial

Résidence administrative : Gap, Site Saint-Louis

Cadre d'emplois : Technicien Territorial

RIFSEEP : Classification / Cotation : B2

Collectivité Adhérente au CNAS

Adressez C.V. et lettre de motivation à :

**M. le Président du Département
des Hautes-Alpes**

Direction des Ressources Humaines

**Service Recrutement, Formation
et Évolutions Professionnelles**

**Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX**

Contribution à la mise en œuvre des autres missions du Service Aménagement Territorial

• **Politique volontariste en faveur du logement**

- Participer au montage opérationnel de la politique volontariste en faveur du logement.
- Assurer le suivi des études et programmes en lien avec les prestataires, les collectivités et les financeurs.
- Suivre les marchés liés à ces études et programmes.

• **Accompagnement des Collectivités dans la mise en œuvre de programmes** : Petites Villes de Demain, Opérations façades/toitures, etc._

• **Accompagnement des Collectivités pour l'élaboration des documents d'urbanisme**

- Élaborer les projets d'avis du Département sur les documents d'urbanisme, à l'aide des avis des services collectés.
- Participer ponctuellement aux réunions d'élaboration des documents d'urbanisme des collectivités.
- Préparer les rapports pour l'Assemblée Départementale.
- Participer à la veille juridique sur le monde associatif, les collectivités locales, l'habitat, l'urbanisme.
- Participer aux actions de communication en direction des associations.
- Instruire les dossiers des aides relevant des thématiques du service aménagement territorial.
- Renfort ponctuel du Guichet Unique.

Savoirs faire :

- Sens de l'organisation (méthodologie et rigueur) ;
- Capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Avoir le sens du contact et du travail en équipe ;
- Capacité à travailler en transversalité ;
- Capacité à identifier sur les missions mises en œuvre en transversalité, les dysfonctionnements et à proposer des pistes d'amélioration.

Savoirs :

- Maîtrise des logiciels de bureautique, de suivi financier (Grand Angle), de gestion des délibérations (Kdélib).
- Bonne connaissance des collectivités territoriales, des associations, du domaine du logement, de l'urbanisme et de l'environnement institutionnel.

Niveau Requis : Bac + 3

Bureautique :

WORD
EXCEL
POWERPOINT

Application métier :

Kdélib
Grand Angle
AIDEN/PROGOS
PYTHEAS
I-PARAPHEUR

Permis de conduire : B

Risques Professionnels	Conditions et Contraintes d'exercice
Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité Unité de travail : Règlement Équipements de Protection Individuel (EPI) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur Règlement des usages numériques Règlement des usages véhicules Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602
Relations fonctionnelles :	
En Externe	En interne
L'ensemble des collectivités locales, et autres bénéficiaires des aides attribuées par le Département, associations... L'ensemble des partenaires institutionnels en lien avec les missions du service Aménagement Territorial (État, Région, Banque des territoires, ANAH, ADEME, etc.).	L'ensemble des services du Département. Les Vice-présidents et les conseillers départementaux délégués, en charge des politiques thématiques.